



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

CONSULTATION ÉCRITE

Demande de dérogation mineure – 6017, route de Fossambault

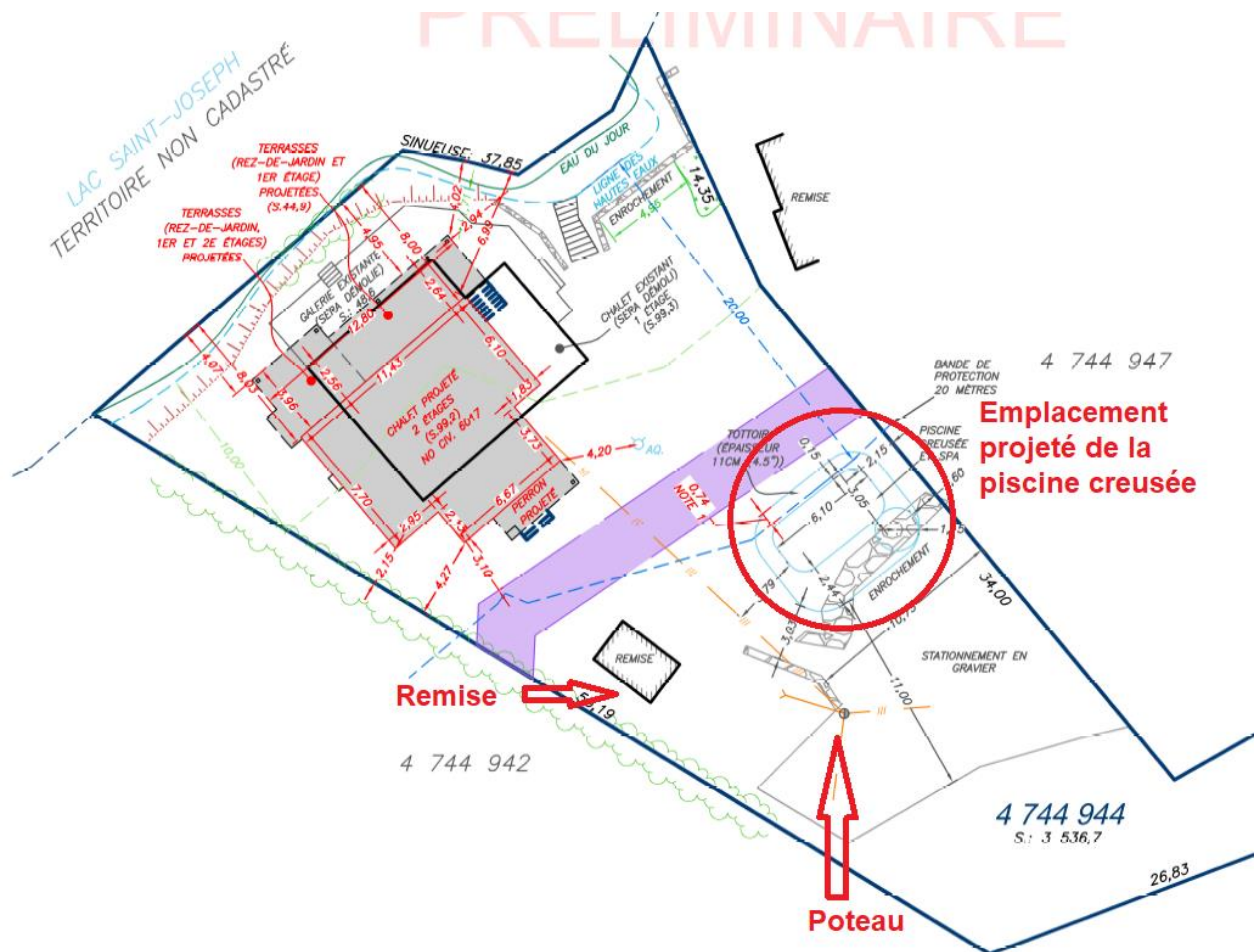
Une demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 6017, route de Fossambault (lot 4 744 944) est soumise à une procédure de consultation écrite **se terminant le 2 avril à minuit heure avancée de l'Est.**

La demande consiste à autoriser l'implantation d'une piscine creusée à 19,15 m du lac Saint-Joseph, alors que le règlement exige une distance minimale de 20 m. La demande est soumise à une procédure de consultation écrite de quinze (15) jours à compter du 18 mars 2021.

L'emplacement de l'immeuble faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure est encadré en bleu.



Voici le plan d'implantation de la piscine creusée projetée faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure. La limite de la rive est indiquée par la ligne pointillée bleue.



Les demandeurs de la présente demande ont pris soin de choisir la plus petite piscine creusée et de reconfigurer leur espace de stationnement afin de minimiser l'empiètement dans la rive. Le seul autre emplacement possible serait à la limite gauche du terrain. Toutefois, l'implantation de la piscine à cet endroit nécessiterait de déplacer la remise ainsi que le poteau et d'abattre plusieurs arbres à la limite du terrain. De plus, étant donné la canopée de la propriété voisine, la piscine n'aurait que très peu d'ensoleillement à cet endroit.

Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis à l'adresse courriel suivante : jsjoly@fossambault.com